



Ligue des femmes du Québec

Fondée en 1957

B.P. 60589, succursale Ste-Catherine est, Montréal (QC) Canada H1V 3T8

Tél. : 514-527-1176 Fax : 514-527-8122 Internet : www.lfqc.org Courriel : lfqc@bell.net

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018 04 01 - 2019 03 31

La défense des droits des femmes englobe plusieurs aspects, entre autres le droit des femmes à leur propre image et à leur propre vision. Les traditions, les idées reçues et les vieilles visions du monde exigent d'être reformulées si nous ne voulons pas toujours retomber dans les mêmes ornières. Les femmes ont tout intérêt à surveiller la façon dont les choses se planifient dans notre société et à insister pour faire valoir la cohérence, la prudence et la transparence.

RÉALISATIONS*

1. Droit à une visibilité accrue et à une meilleure image pour les femmes

Nom du futur pont Champlain :

Dans le cadre d'une consultation sur le nom du futur pont Champlain, nous avons proposé au ministre d'Infrastructure Canada, François-Philippe Champagne, de nommer le futur pont : *Hélène et Samuel-de-Champlain* en l'honneur du couple et pour mettre en évidence le rôle d'Hélène Boullé. Nous avons écrit auparavant au ministre des transports, Marc Garneau, sur le même sujet et ce dernier nous avait référé à son collègue.

2018 08 15

Honorable François-Philippe Champagne

Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

180 rue Kent bur. 1100 Ottawa (Ont) K1P 0B6

inf.minister-ministre.inf@canada.ca

Objet : FUTUR PONT CHAMPLAIN : deux hommages pour le prix d'un.

Monsieur le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités,

Notre message ci-joint paru dans Le Devoir en page H2 du cahier Journée des femmes 2015 est brûlant d'actualité et les commentaires reçus ont été hautement positifs.

Samuel-de-Champlain, c'est bien, « Hélène et Samuel-de-Champlain » c'est encore mieux pour la parité!

Hélène Boullé est venue ici de 1620 à 1624, ce qui comportait plus de risques qu'un vol spatial.

Champlain l'avait épousée en 1610; elle avait alors presque 12 ans et le contrat stipulait qu'il n'y aurait pas de cohabitation avant qu'elle n'ait 14 ans, ce qui est plus civilisé que certaines pratiques qui ont encore cours, hélas, de nos jours.

Sans la dot de 6000 livres d'Hélène, la carrière de Champlain aurait pris une tout autre allure!

Nous comptons sur vous, Monsieur le ministre, pour que le nouveau pont ait un nom qui fasse honneur aux deux membres du couple, Hélène et Samuel de Champlain.

La présidente,

Claudette Jobin

*Notre plan d'action 2018-2019 est reproduit en annexe pour fins de comparaison



Adèle Labrèche-Michaud, Lise Prescott et Francine Harel-Giasson ont convaincu le maire Drapeau, en 1984, d'honorer Marguerite Bourgeoys, première institutrice de Ville-Marie et fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, par un monument et une place juste à côté de l'hôtel de ville de Montréal.

Aujourd'hui, pour que la place des femmes ne tombe pas sous le niqab, baptisons le futur pont qui enjambrera le Saint-Laurent :

Pont Hélène et Samuel de Champlain.

Ligue des femmes du Québec fondée en 1957 tél. : 514-527-1176

Le Devoir, 2015 03 07 cahier p H2

En réponse à notre proposition, Marc Fortin, sous-ministre adjoint, Opérations des programmes, nous a écrit le 2018 10 04 : ... « Nous sommes conscients de l'importance du couple dans notre histoire. Cependant, Infrastructure Canada souhaite que le nom du nouveau pont concorde avec les conventions de dénomination d'infrastructure qui favorisent l'utilisation du nom complet d'un personnage historique... »

Ce à quoi nous avons riposté dans une lettre au ministre :

2018 10 16
Honorable François-Philippe Champagne
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
180 rue Kent, bur. 1100
Ottawa (Ont) K1P 0B6

Objet : Futur pont Champlain – foire d'la convention!

Monsieur le ministre,

Ainsi donc, *Hélène et Samuel-de-Champlain* pourrait contrecarrer les conventions!

Au risque de passer pour une casse-pied, je déplore que vous ne sachiez pas encore qu'il y a plus d'un siècle, Churchill, pour rendre moins dépassée la flotte anglaise face à celle que le Kaiser finançait, l'a modernisée - passant du charbon au pétrole - avec l'aide d'un Montréalais, tandis que les amiraux médaillés et couperosés s'opposaient au nom des traditions.

Le fumeur de cigares et buveur de champagne qui comme First Lord of the Admiralty était responsable de la flotte a répondu : « Vos TRADITIONS ! QUELLES traditions ? Le rhum ? La sodomie ? la prière et le fouet ?? »

La parité hommes / femmes est à l'ordre du jour en 2018. Ne serait-il pas temps de bousculer certaines conventions de dénomination d'infrastructure qui font en sorte d'occulter le nom d'une femme telle Hélène, épouse de Champlain, si vous ne voulez pas vous mettre la postérité à dos?

Agréé, Monsieur le ministre, mes salutations.

La présidente,

Claudette Jobin

c.c. Honorable Marc Garneau, ministre des Transports

2. Droit à la reconnaissance

2.1 Félicitations à Donna Strickland, prix Nobel de physique 2018

Donna Strickland a contribué aux outils laser avec lesquels nous voyons et comprenons mieux l'univers. Cette Canadienne rejoint donc Einstein, Nobel 1921 pour l'effet photo-électrique, décrit en 1905.

Nous l'avons félicité en ces termes :

2018 10 03

Dr Donna Strickland
 Département de physique et astronomie
 Faculté des sciences
 University of Waterloo

Madame,

Toutes mes félicitations pour vos réalisations et le prix Nobel de physique qui vous est attribué.

Vous êtes un modèle pour les jeunes filles et les femmes qui doivent être encouragées à travailler dans le domaine des sciences et de la technologie.

La présidente,

Claudette Jobin

2.2 Hommage à Lise Payette

Suite à son décès survenu le 5 septembre 2018, nous lui avons rendu hommage :

COURRIER DES LECTEURS

Merci, madame Payette

La Ligue des femmes du Québec, fondée en 1957, salue l'apport important de M^{me} Lise Payette à l'avancement de la cause des femmes.

Elle a servi de modèle en politique active, fait adopter des lois progressistes (Code civil, assurance-auto-mobilité) et fait progresser les mentalités grâce à ses téléromans.

Nous souhaitons exprimer toute notre reconnaissance à cette grande dame.

LAUDETTE JOBIN, PRÉSIDENTE,
 MONTRÉAL

Les dames de la Grande-Allée

En parcourant une chronique du burlingueur Jonathan Custeau sur le poids du tourisme, j'ai songé aux quatre dames de la Grande-Allée, à Québec... Vous savez, ce monument en hommage aux femmes en politique,

réalisé par Jules Lasalle, qui s'élève près du parlement. Il fut inauguré en 2012 en présence de la seule première ministre de notre histoire fleurdéliée, Pauline Marois.

Chaque fois que je visite la Capitale nationale, je me pâme devant M^{me} Idola Saint-Jean, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, Thérèse Casgrain et Marie-Claire Kirkland.

D'après ce que j'ai pu observer, ces géantes du féminisme sont beaucoup plus populaires que leurs voisins, dits du sexe fort, présents autour de l'Assemblée nationale. Les touristes adorent prendre la pose en leur compagnie. Mais rarement ai-je aperçu des personnes se donner la peine de lire les inscriptions qui témoignent

des e
 L'ess
 Le ch
 bien
 le ca
 touri
 U:
 osé t
 pretr
 De l'
 a-t-el
 MARTI



Volume : 28 Numéro : 134 À Montréal, Métro est publié par Métro Média, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal H3B 4X9 Tél. : 514 286-1066 Téléc. : 514 286-9310 Imprimé par : Transcontinental Transmag, 10807, rue Mirabeau, Anjou, Québec, H1J 1T7 Distribué par Metropolitan Media Services Directeur général : Yves Bédard Directeur de la distribution : Danielle Tessier Directeur général des ventes nationales : Martin Diziell Contrôleur : Pierre Fortier Directrice de l'information de jour : Marie-Eve Shafler Directeur de l'information de soir : Baptiste Barbe Équipe de rédaction Actualité en soirée : Alexis Boulianne Carine Touma et Camille Lopez Monde : Benoit Valois-Nadeau Réviseurs : Pierre-Yves Thiran, Martin Bessolt. Vous avez une opinion à nous faire parvenir? opinions@journalmetro.com Vous voulez annoncer dans nos pages? publicite@journalmetro.com Vous avez une nouvelle à nous faire parvenir? info@journalmetro.com 1668 1716 00

Journal Métro, publié le 12 septembre 2018

3. Droit à l'égalité en dépit de certaines traditions et religions

3.1 Le Premier ministre François Legault, ayant affirmé sa volonté de légiférer sur le port des signes religieux, nous lui avons fait part de ceci :

2018 11 06

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage
835 boul. René-Lévesque est
Québec (Québec) G1A 1B4
cpmfl@mce.gouv.qc.ca

Objet : Signes religieux

Monsieur le Premier ministre,

Nous sommes ravies de votre volonté de légiférer sur le port des signes religieux.

Nous avons bien réfléchi sur la question comme en fait foi notre mémoire sur le projet de loi 94 : *Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements* présenté le 15 novembre 2010 aux membres de la Commission des institutions :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CI/mandats/Mandat-12329/memoires-deposes.html> p4

Nous insistons sur le fait qu'il faut gérer les problèmes actuels d'un État moderne avec raison et cohérence.

Les législateurs et les administrateurs ne peuvent en aucun cas accepter l'affirmation gratuite: "Le Ciel fait dire que..." qui réfère à des traditions religieuses contradictoires.

Ainsi en est-il pour le port du voile à la Cour. D'après le Coran, le témoignage d'un homme est égal à celui de deux femmes. Quiconque affiche par ses vêtements son adhésion à cette règle religieuse est en contradiction flagrante avec nos principes d'égalité.

Les élus(es) doivent évidemment donner l'exemple de neutralité en s'abstenant de porter des signes religieux à l'Assemblée nationale et en démenageant le crucifix de Duplessis.

Monsieur le Premier ministre, nous sommes à votre disposition.

La présidente,

Claudette Jobin

Son bureau a accusé réception en date du 12 novembre 2018

Les audiences de la commission sur le projet de loi 21 se sont finalement tenues en mai 2019 mais nous n'avons pas été invitées cette fois-ci à y participer

3.2 Nous avons proposé par écrit au producteur Stéphane Laporte notre matériel paroles et musique- de *Memini*, quasi – opéra comique sur l'histoire de la Nouvelle-France et de la conquête, mettons en vedette Hélène Boullé, épouse de Champlain et Sœur Esther, Supérieure des Ursulines.

4. Droit de contrôler sa fertilité sur une planète surpeuplée

60 ans après la fondation de la Ligue des femmes du Québec, nous avons lancé un cri d'alarme sur le problème de l'accroissement démographique mondial.

Publié à la Une, Le Devoir 2017 06 21

MÊME ÂGE QUE SPUTNIK !

En 1957, l'ère spatiale et l'explosion démographique décollaient en grande... Il y avait moins de 3 milliards de gens sur terre en 1957. Nous en avons ajouté 4 milliards et demi depuis, soit 3 fois la population de l'Asie en 1957.

Ceux qui savent compter, savent que le danger imminent c'est l'explosion démographique, pas le CO₂ !

Sur notre planète finie, nous continuons d'ajouter tous les 2 ans l'équivalent de toute la population qui vivait en Amérique du Nord en 1957. Le phénomène est bien connu : une population connaît un succès temporaire, grossit au point de détruire son milieu, s'entre-tue puis tombe à presque rien ou peut même disparaître comme les pigeons voyageurs.

Ligue des femmes du Québec
fondée en 1957
www.lfq.org

Réagissant à une entrevue d'Alain Gravel à Radio-Canada <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/gravel-le-matin/segments/chronique/91725/josée-blanchette-adaptation-decroissance-anthropocene-environnement-changements-climatiques>

Claudette Jobin a envoyé le commentaire suivant :

Bravo à Josée Blanchette de parler du sujet tabou de la surpopulation mondiale! Il y a urgence d'apprendre à compter sur une planète finie. Il y a 60 ans, il y avait moins de 3 milliards de gens sur terre. Nous en avons rajouté 4 milliards et demi de plus. Einstein vers les années 1950 disait qu'il fallait stopper la croissance de la population, le démographe Albert Jacquard et le biologiste Edward Wilson plaidaient pour une démographie soutenable à moins d'un milliard d'humains.

Au Québec, nous avons réussi à faire baisser drastiquement et rapidement le taux de fertilité qui était en 1959 le plus haut des pays industrialisés : 4,2 enfants par femme francophone à moins de 2 en un temps record.

L'accès aux moyens de contrôle des naissances, y compris l'avortement, est notre seule chance d'éviter les catastrophes qui se préparent et même se déroulent sous nos yeux.

Le danger imminent, c'est l'explosion démographique, pas le CO₂

5. Droit à une information éclairée et à la cohérence – respect des fonds publics

5.1 Intervention auprès du Collège des médecins

Le chroniqueur Yves Boisvert a fait état (La Presse, 2018 10 15) du cas d'une vieille dame fortunée, Mme Piela, victime d'extorsion impliquant entre autres Dre Lindsay Goldsmith qui l'avait faussement déclaré inapte, à un degré avancé d'alzheimer, Nous avons écrit au Dr Steven Lapointe, directeur des enquêtes, Collège des médecins, pour savoir pourquoi le Collège ne prend pas les mesures pour lesquelles il existe c'est-à-dire la protection du public.

La réponse étant à l'effet que leurs dossiers d'enquête étant confidentiels, on ne peut nous informer si Dre Goldsmith a fait l'objet ou non d'une enquête et si oui quelles en ont été les conclusions et les mesures prises. À la Ligue, nous n'avons pas fait de demande d'enquête mais surveillons de près si d'autres cas semblables sont portés à la connaissance du public. Mme Piela de son côté a pu récupérer son argent avant son décès.

5.2 Intervention auprès de la directrice du Musée des beaux-arts de Montréal

Le 10 octobre 2018, nous nous sommes adressées à Madame Nathalie Bondil à propos de la sculpture en verre Le Soleil installée à l'extérieur du musée qui nous paraissait mal protégée des vandales et fragile aux intempéries. Nous voulions savoir si la sculpture a été testée pour sa résistance et quelle compagnie d'assurance les a trouvés suffisants. Nous attendons toujours sa réponse.

6. Droit à un environnement sain

Le problème des déchets nucléaires hautement radioactifs est tellement préoccupant qu'il fait l'objet d'un déni quasi-total. Comme le débat fait rage sur le réchauffement climatique, le nucléaire se présente comme l'alternative aux combustibles fossiles, durable et sans CO2. Ce qui est durable, ce sont les déchets nucléaires comme le dit Hubert Reeves. Nous nous sommes adressés au ministre fédéral Jim Carr, Ressources naturelles du Canada, en date du 31 mai 2018 – voir annexe 2 - et fait circuler copie de notre lettre à l'ambassadrice des États-Unis au Canada, Madame Kelly Craft, à Brice Lalonde (France), à des députés et sénateurs à Ottawa.

7. Divers

Pour documenter nos prochaines interventions sur la protection du public et son droit à la sécurité, nous avons acquis 60 photos de certains endroits de Montréal qui illustrent des dangers d'incendie, du vandalisme sur des infrastructures et de la négligence dans l'entretien, toutes choses qui peuvent causer du gaspillage et des accidents.

La présidente,



Claudette Jobin

Montréal le 22 mai 2019

Annexe 1

PLAN D'ACTION 2018-2019

Nous comptons intervenir cette année sur les sujets suivants :

1. Droit à une visibilité accrue et à une meilleure image pour les femmes

- Intervenir dans les médias sur des réalisations de femmes liées à la course pour la conquête de l'espace : Valentina Terechkova, première femme cosmonaute russe, et Mary Sherman Morgan, chimiste américaine qui inventé en 1957 le carburant hydryne pour le lancement de fusées.
- Nom du futur pont Champlain : proposer le nom de Hélène et Samuel-de-Champlain au ministre fédéral de l'Infrastructure pour mettre en évidence le rôle d'Hélène qui est venue ici de 1920 à 1924 et dont la dot de 6000 livres aura permis à son mari de financer son projet de Québec.

2. Droit à l'égalité en dépit de certaines traditions et religions

- Contacter des producteurs et leur proposer notre matériel – paroles et musique- de *Memini*, quasi – opéra comique sur l'histoire de la Nouvelle-France et de la conquête, mettons en vedette Hélène Boullé, épouse de Champlain et Sœur Esther, Supérieure des Ursulines.

3. Droit de contrôler sa fertilité sur une planète surpeuplée

- Poursuivre nos interventions à l'échelle nationale et internationale sur la démographie en lien avec consommation d'énergie et climat.
-

4. Droit à une information éclairée et à une saine gestion des fonds publics

- Poursuivre nos interventions auprès des autorités municipales de Montréal pour une protection accrue du réseau électrique par l'enfouissement des fils et émondage des arbres afin de sécuriser la population et les résidences en période de verglas. Également revenir à la charge sur les dangers d'incendie reliés à l'épandage de paillis.
- S'inspirer de Madame Lise Payette pour soulever des questions relatives à la gestion des fonds publics comme par exemple le Fonds vert, programme d'immigrants investisseurs chinois etc.
-

5. Droit à un environnement sain

- Intervenir auprès des autorités fédérales et de l'ambassadrice des Etats-Unis au Canada, Kelly Craft, sur la nécessité d'un plan conjoint Canada-USA concernant la disposition des déchets nucléaires, plan que nous réclamons depuis 25 ans.
- Contacter des producteurs et leur proposer notre matériel : *Big boys with big toys*, pièce de théâtre inspirée de notre mémoire présenté aux audiences sur le stockage des déchets nucléaires de Gentilly en 1994.

Septembre 2018

Annexe 11

jeu. 2018-05-31 11:34

Honorable Jim Carr

Ministre des Ressources naturelles du Canada

Jim.Carr@parl.gc.ca

Objet : Priorités en énergie

Monsieur le Ministre,

Le problème des déchets nucléaires hautement radioactifs est tellement préoccupant qu'il fait l'objet d'un déni quasi total.

Toutefois, Hubert Reeves, une autorité en physique, astronomie et conservation de la nature, a trouvé le courage de regarder les choses en face. Reeves a abandonné son préjugé favorable à l'énergie nucléaire quand il a compris combien de tracas et de CO₂ allaient nous valoir les résidus de notre éternivoracité assouvie par ces centrales dont on nous dit que les émissions annuelles de CO₂ sont négligeables.

Entre 2m30s et 3m 43s, il l'explique on ne peut plus clairement ici : https://www.youtube.com/watch?v=z-r_5wO3iVE De plus, comme il le déclare à partir de 11m43s ici : <https://www.youtube.com/watch?v=pNvJHNCrSL4> , l'épuisement des combustibles fossiles est inévitable, quoi que nous fassions.

Depuis la création des laboratoires de Chalk River en 1944, ce sont des milliards de dollars en dépense de fonds publics et des tonnes de déchets radioactifs qui continuent de s'accumuler. Pour tenter de sonner l'alarme, nous avons payé pour que paraisse dans Le Devoir du 2016 11 12 le message éducatif suivant :

**DEPUIS 1944, BIEN PIRE QUE LE CO₂:
NOS DÉCHETS RADIOACTIFS**

EN 1996, NOTRE MÉMOIRE SUR LE SUJET CONCLUAIT

- Il faut augmenter de toute urgence les mesures de sécurité aux sites de stockage à court terme.
- Pour le long terme, les études ne seront utiles que si elles s'intègrent à un plan continental nord-américain, en collaboration avec Washington.

LIGUE DES FEMMES DU QUÉBEC
fondée en 1957
www.lfqc.org

Pouvez-vous nous faire savoir, Monsieur le Ministre, qui se préoccupe des déchets hautement radioactifs et quels sont les budget et échéancier pour élaborer un plan conjoint avec Washington que nous réclamons depuis 1996?

Merci d'avance.

Claudette Jobin

Présidente

Ligue des femmes du Québec

B.P. 60589, Succ. Ste-Catherine Est

Montréal (Québec) Canada H1V 3T8 Tél.: 514-527-1176 Fax: 514-527-8122

Courriel : lfqc@bell.net Site internet : www.lfqc.org

c.c. Réal Lalande, coordonnateur, Ralliement contre la pollution radioactive

Hubert Reeves

Mylène Crête, La Presse canadienne